



FICHE D'INSCRIPTION

Saison 2020/2021

ROLLER HOCKEY FFRS

LOISIR RANDONNEE FFRS

Nom / Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☎ Fixe :

☎ Portable :

Adresse Mail obligatoire (lisible svp pour recevoir sa licence) :

@.....

Profession :

Mutation Nom du Club quitté : N° licence :

Pour les licenciés mineurs :

Père : **Mère :**

Profession du père : Profession de la mère :

Tél Père : Tél Mère :

Mail Père: Mail Mère:

Cotisations :

Dirigeants, responsables direct (officiel d'équipe, de match)

40 €

Loisir :

Première licence (sauf N1) FFRS **+ 40€ si compétition**

120 €

Loisir Patinage, École de Hockey, Loisir Hockey

160 €

Compétition Hockey :

Enfant né de 2011 à 2004 (U10 à U17)

265 €

Joueur né en 2003 et avant (U18 à U20, sénior HORS N1, féminines)

315 €

Catégorie N1

345 €

Le RHA à décider d'inclure dans votre cotisation, un short et tee short

"Carte collégien de Provence" acceptée jusqu'à 100 euros

Remise de - 30 € de réduction dès la deuxième licence sauf licence dirigeant et 1^{ère} licence

Paiement par chèque à l'ordre du R.H.A (payable en quatre fois maximum)

Constitution du dossier :

- **1 photo** d'identité récente **OBLIGATOIRE**
- La fiche administrative remplie et signée
- **Certificat médical OBLIGATOIRE daté de moins de 3 mois** avec la mention « *pratique du roller hockey en compétition* » et « *surclassement autorisé* » pour tout licencié mineur.
- **Certificat médical OBLIGATOIRE daté de moins de 3 mois pour tout nouveau licencié majeur ou joueur ayant rencontré des soucis de santé sur la saison 2019/2020.**

Si ancien licencié adulte = remise du questionnaire de santé signé.

- **Règlement de la Cotisation d'inscription** (voir différents modes de règlement)

Remise des dossiers :

Dossier sénior à rendre **complet au plus tard le 31/08/2020**

Dossier jeunesse à rendre **complet au plus tard le 30/09/2020**



LES JOKERS D'AUBAGNE



Saison 2020/2021

LES JOKERS

FICHE D'INSCRIPTION (suite)

Mr et Mme (nom & prénom)

- Je m'engage à participer aux manifestations organisées par le club (joueurs de plus de 16 ans)

- J'autorise le club RHA à publier des photos et/ou films où mon enfant est présent en équipe, matchs et reportages sur tous supports du club (plaquette, affiche etc....) et sur le site Internet du club

(Barrer la mention inutile)

OUI NON

- autorise le club à utiliser mon adresse E-mail pour envoi d'info du club et fédérale

(Barrer la mention inutile)

OUI NON

Utilisation du véhicule personnel

Dans le cas, où j'utilise mon véhicule personnel pour transporter des joueurs, j'atteste que mon véhicule est :(barrer la mention inutile)

Correctement assuré, y compris pour les personnes transportées.

OUI NON

Conforme aux normes actuelles sur la sécurité des véhicules (contrôle technique etc...)

(Permis valide et assurance à jour)

OUI NON

Limites de responsabilités de l'association

Lors de chaque entraînement sportif, les parents ont le devoir de s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant.

La responsabilité civile du RHA est effective du début du cours jusqu'à la fin du cours, nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires d'entraînement du groupe de votre enfant et de les récupérer aux horaires prévus.

Certifie avoir lu les consignes concernant la responsabilité civile du RHA

Signature :

les adhérents désirant évoluer en compétition RILH notamment : **AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE pour les mineurs**

Je soussigné(e) **père/mère de**

- déclare autoriser mon enfant à pratiquer le Roller Skating au sein du club d'Aubagne RHA, de participer aux entraînements et aux compétitions (Roller In Line Hockey). J'autorise également le simple surclassement (Roller Hockey Compétition).

- déclare autoriser mon (mes) enfant(s) à participer aux activités sportives du club et les responsables à prendre les mesures nécessaires pour tout acte dévolu au club.

- décharge le club, les personnes encadrant mon enfant de toutes responsabilités en cas de vol ou de perte de matériel et l'autorise à prendre toutes décisions qui s'imposent en cas d'accident.

- Autorise le prélèvement (prise de sang, urine, prélèvement de cheveux) dans le cadre du contrôle anti-dopage, sous la responsabilité d'un médecin mandaté par « jeunesse et sport »

- **reconnais avoir connaissance que les frais de déplacements restent à la charge de l'adhérent dans les phases régionales et dans le cas où le club ne puisse en assurer le financement. (Possibilité de déduction d'impôt à voir avec la trésorière).**

Je tiens à signaler que **mon enfant est allergique a :**

Et/ou qu'il suit un traitement particulier pour :

A le,signature :

Assurances

Je soussigné déclare avoir pris connaissance par l'intermédiaire de mon club des informations relatives à la notice d'assurance « dommages corporels » de base et des garanties complémentaires proposées par la FFRS (ci-jointes et disponibles sur le site www.ffroller.fr et dans l'espace licencié sur Rolskanet).

Date et signature du licencié

(ou s'il est mineur de son représentant légal) :